

Trouillas Flash Info

N° 03 • Décembre 2021



ÉLECTION ADJOINTS

Lundi 6 décembre, le conseil municipal était convoqué pour procéder au remplacement de Madame Laure Mir, 5^{ème} adjointe. Démissionnaire suite à une opportunité professionnelle l'empêchant d'assumer ses attributions d'adjointe, elle reste engagée en tant que conseillère municipale.

Madame Mir a souligné que sa fonction a été pour elle, un véritable plaisir, riche en rencontres. Elle a remercié M. le Maire de la confiance accordée sans oublier les membres de sa commission pour le travail accompli.

Les qualités de Mme Mir, élue engagée et déterminée ont été évoquées par M. le Maire, faisant part de toute la satisfaction exprimée par bon nombre de présidents d'associations. En assurant Laure que le projet d'équipement du stade qu'elle a porté, serait poursuivi, M. le Maire lui a fait part de ses vœux les plus chaleureux de réussite.

Les élus ont ensuite pris part au vote d'une liste d'adjoints respectant parité et alternance : Jean-François Cazals, Jeannine Albert, Philippe Breteau, Mélanie Vidal et Pierre Fernandez, en 5^{ème} position avec les mêmes délégations : associations, sports et culture et patrimoine. Cette liste a été élue à la majorité par 15 voix pour et 4 abstentions.

Après la lecture des résultats, M. le Maire a félicité les adjoints élus et plus particulièrement Pierre Fernandez.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La constitution d'un conseil municipal d'enfants à Trouillas faisait partie des projets de l'équipe municipale en place. 15 candidats issus des classes de CM1 et CM2 se sont présentés et ont exposé leurs projets à leurs camarades.

Le vendredi 3 décembre, les jeunes électeurs des classes de CE2, CM1 et CM2 ont voté pour élire les 9 conseillers qui les représenteront au conseil municipal des enfants.

- Chloé Lorange,
- Lola Stoops,
- Elias Rahmani,
- Corentin Gerbaud,
- Lucenzo Chevrier,
- Mathys Alart,
- Noemy Pouchot Lermans,
- Enzo Hennequin,
- Adrien Puignau Loubet

Ont été élus.

L'installation du conseil municipal avec la remise officielle des écharpes a eu lieu mercredi 8 décembre.

Félicitations aux nouveaux élus !

CONCOURS ILLUMINATIONS

Cette année encore, Festi-loisirs organise le concours des illuminations de Noël. Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 20 décembre à festiloisirstrouillas@gmail.com. Les 3 plus belles maisons élues par un jury d'enfants seront récompensées.

CINÉMA

Le vendredi 17 décembre à 20h30 à la salle des fêtes, l'association FA SI LA LIRE vous propose le dernier Disney, "ENCANTO", une histoire pleine de magie pour bien débiter les fêtes de fin d'année.

Entrée 3€.

Synopsis :

Les Madrigal sont une famille extraordinaire qui vit cachée dans les montagnes de Colombie, dans un endroit appelé l'Encanto. La magie de l'Encanto a béni chaque enfant de la famille avec un cadeau unique ; chaque enfant sauf Mirabel. Cependant, elle pourrait bientôt être le dernier espoir des Madrigal lorsqu'elle découvre que la magie entourant l'Encanto est maintenant en danger.



Directeur de publication : Rémy Attard • Directrice de la rédaction : Mélanie Vidal

Comité de rédaction : Jeannine Albert, Thierry Burgos, Jean-François Cazals, Laurent Corbacho, Laurence Dufour, José Hita

Conception graphique : Grafiko.fr • © Photos : Mairie • Ne pas jeter sur la voie publique.

BALADE MOTO

Le dimanche 19 décembre, les motards se mobilisent pour Tyron, un jeune Trouillasenc de 11 ans, atteint de la myopathie de Duchenne.

Programme de la journée :

- 8h30 : rdv chez INDIAN & YAM66. Les inscriptions se feront sur place. Tarif : en don libre dès 10€.

- 10h : départ du cortège vers les fenouillèdes.

- 12h30 : arrivée à Trouillas où un apéritif non alcoolisé sera offert par la municipalité sur le parking de la salle Marcel Malafosse.

- 14h15 : départ vers la côte.

- 16h30 : retour chez INDIAN & YAM66.

MESURES SANITAIRES

Pour faire face à l'aggravation de la circulation épidémique, un resserrement des mesures sanitaires est nécessaire.

- Le port du masque est obligatoire en intérieur et en extérieur dans les lieux où à l'occasion d'activités où les regroupements de personnes ne permettent pas des mesures de distanciation physique.

- Les manifestations festives dans les bâtiments communaux doivent être reportées.

- Le rappel de la vaccination est ouvert à la population générale. Il reste à ce jour la meilleure des protections contre les formes graves de la Covid 19.

A l'école primaire :

- Passage au niveau 3 du protocole sanitaire : port du masque obligatoire à l'intérieur et dans les cours de récréation pour les enfants et les adultes, limitation du brassage à la

cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur.

- La fermeture de la classe dès le premier cas positif ne s'applique plus, les élèves présentant un test négatif dans les 24h peuvent continuer à aller en classe.

FESTIVITÉS

C'est avec une grande déception que nous sommes contraints d'annuler la Cérémonie des Voeux ainsi que le repas de Noël des aînés. Les corbeilles de Noël seront distribuées par les élus le mercredi 15 et le jeudi 16 décembre aux personnes de 70 ans et plus.

NETTOYAGE CANTERRANE

Le Syndicat du Réart assurera le nettoyage de la Canterrane la première semaine de janvier 2022.

SÉCURISATION TONKIN

Des travaux ont récemment été réalisés avec l'implantation d'un îlot central à l'embranchement du pont et du Tonkin.

Ce terre-plein permettra de réduire la vitesse des usagers et de faire respecter les voies de circulation afin d'assurer votre sécurité.

RÉFECTION CHAUSSÉE

La municipalité investit dans l'amélioration du cadre de vie du centre du village secteur rue des jardins et rue des caves avec le renouvellement du branchement d'eau potable, la reprise de l'enrobé et du caniveau des eaux pluviales.

DÉMARCHES EN LIGNE

À compter du 1^{er} janvier 2022, vous aurez la possibilité de transmettre vos demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme et déclaration préalable en ligne gratuitement, de manière plus simple et plus rapide à :

<https://aspres.geosphere.fr/gui-chet-unique>

Le dépôt sous format papier de ces demandes est maintenu en mairie.

STATIONNEMENT

Nous déplorons des stationnements de véhicules sur les trottoirs, les passages piétons, devant les entrées d'habitation ou de garage...

Ces situations mettent en danger des piétons, gênent la circulation ou la rendent dangereuse. Ces infractions seront verbalisées par la Gendarmerie, suivies dans certains cas de la mise en fourrière du véhicule.



**DE BONNES
FÊTES DE FIN
D'ANNÉE À
VOUS TOUS !**

NUMEROS D'URGENCE

Samu 15 / Pompiers 18 / Gendarmerie 17 / Sans abris : 115 / SOS Médecins : 08 20 20 41 42

Appel d'urgence européen (portable hors réseau) : 112 / Enfance maltraitée : 119

Centre anti poison : 04 91 75 25 25 / Pharmacie de garde : 3237

ERDF dépannage : 0 810 33 30 66 / GRDF urgence : 0 800 47 33 33

Eau et assainissement Accueil : 04 34 20 30 00 / Dépannage : 04 34 20 30 07 (24h/24)-tw